

## Bordereau d'inscription des enseignants

\* Afin de vous faire profiter de nos ressources dans le cadre de vos activités d'enseignement, nous vous proposons un **abonnement professionnel gratuit**.

\* Vous pouvez emprunter **70 documents** (60 livres, 10 CD, 4 jeux) pour une durée de **2 mois**.

Les autres supports (DVD, CD-ROM...) sont soumis à une réglementation stricte en matière de prêt et ne peuvent être diffusés dans les collectivités.

### Conditions de prêts aux enseignants de la commune

\* Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous demandons de **formuler vos demandes 4 semaines à l'avance**. Les documents vous seront réservés pour une durée de 3 semaines à compter de la date choisie. Passé ce délai, les documents seront remis en circulation et vous ne serez pas prioritaire pour vos demandes suivantes.

\* Vous êtes notre seul interlocuteur et vous êtes **personnellement responsable** des documents empruntés. **Les documents perdus ou détériorés devront être remplacés par vos soins**.

\* **Tous les documents empruntés devront être restitués au plus tard le 1er juillet**.

\* **Cet abonnement vous est proposé gracieusement dans l'exercice de vos fonctions**, il ne peut en aucun cas être utilisé à des fins personnelles. Nous nous réservons donc le droit de vérifier l'opportunité de vos emprunts.

---

Nom de l'établissement / Classe : -----

Nom de l'enseignant : -----

Adresse : -----

N° téléphone : -----

Adresse mail : -----

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la médiathèque-ludothèque et des conditions de prêt aux enseignants et m'engage à les respecter.

Lu et approuvé le :

Signature :